Département du Pas-de-Calais

SEVADEC

Syndicat mixte pour l'Elimination et la VAlorisation des DEchets ménagers du Calaisis

****

Nombre de Membres		
Afférents au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	15

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-six et le jeudi 29 octobre à 11h00, le Comité Syndical du SEVADEC légalement convoqué le 22 octobre 2026 s'est réuni dans les locaux administratifs du SEVADEC sous la présidence de Monsieur Guy ALLEMAND

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Isabelle DELANGHE (suppléante de M. DOUAY), Messieurs Guy ALLEMAND, Eloi BONNINGUES, Sébastien CASTELLE, Bruno DEMILLY, Yves ENGRAND, Pascal GAVOIS, Claude KIDAD, Sylvain LAPOTRE, Théo LEVELEUX (suppléant de M. LENOIR), Jacques LOUCHEZ, Frédéric MELCHIOR, Antoine PERALDI, Jean-Marc PUISSESSEAU, Erwann RYCKMANN (suppléant de M. MARTIN).

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART, Véronique DUMONT-DESEIGNE, Faustine MALIAR, Emilie ROBILLIART, Messieurs Benjamin DOUAY (suppléé par Mme. DELANGHE), Laurent LENOIR (suppléé par M. LEVELEUX), Fabrice MARTIN (suppléé par M. RYCKMANN), Philippe MIGNONET, Olivier PLANQUE, Fabrice PONTHIEU.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Théo LEVELEUX

F2-10-2026 : DECISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET 2026

Rapporteur : Monsieur Sylvain LAPOTRE, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que le Budget Primitif est un acte prévisionnel, voté par opération en section d'investissement et par chapitre globalisé en fonctionnement, qu'il est possible de réactualiser au cours de l'année en fonction des évènements imprévisibles ou de modifications budgétaires comptables.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de modifier les crédits ouverts au budget par voie de décision modificative n°1.

Accusé de réception en préfecture
062-256203936-20261029-F2-10-2026-DE
Date de télétransmission : 03/11/2026
Date de réception préfecture : 03/11/2026

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 15 octobre 2026, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **DE MODIFIER** les crédits au budget général 2026 selon le tableau suivant :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Total Fonctionnement	**+0,00 €**	**+ 0,00 €**
INVESTISSEMENT	**DEPENSES**	**RECETTES**
1641 – Emprunts	+ 85 000,00 €	
2313-102 - Constructions	- 85 000,00 €	
Total investissement	**+ 0,00 €**	**+ 0,00 €**
TOTAL GENERAL	**+ 0,00 €**	**+ 0,00 €**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,

Pour Copie Conforme,
Le Président,

SEVADEC
BP 20
62101 CALAIS CEDEX

Publication rendue exécutoire
Le 03/11/2026
Certifié exact
L'ordonnateur